



# Communications de l'Exécutif

Suite à la séance du Conseil municipal du 12 novembre 2019

13 novembre 2019

### **Prestation de serment**

Le Conseil municipal a pris acte de la prestation de serment de Mme Stéphanie BARON LEVRAT, nouvelle Conseillère municipale dans le groupe "Ensemble pour Anières", en remplacement de Mme Claudine HENTSCH, élue Adjointe au Maire.

Il lui est souhaité plein succès dans cette nouvelle fonction.

### **Aide humanitaire**

Suite à la requête de la Croix-Rouge suisse, le Conseil municipal a décidé d'octroyer un montant de 15'000 F au titre d'aide humanitaire pour la Syrie, suite au nouvel exode massif dans le nord du pays.

### **Le Conseil municipal a voté les délibérations suivantes :**

#### **Délibération N°2015-2020 D - 118**

A l'unanimité, la proposition du Maire relative au budget de fonctionnement annuel 2020, au taux des centimes additionnels. Le budget 2020 présente aux charges un montant de 17'546'365 F, aux revenus un montant de 17'684'687 F, soit un excédent de revenus présumé s'élevant à 138'322 F. Le taux des centimes additionnels pour 2020 a été diminué d'un centime, soit 31 centimes pour 2020 (2019 : 32 centimes).

#### **Délibération N°2015-2020 D - 119**

A la majorité, la proposition du Maire relative au dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2020 à 100 %.

#### **Délibération N°2015-2020 D - 120**

A l'unanimité, la proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 394'800 F pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

L'Exécutif a répondu à la motion suivante :

**Motion 2015-2020 - M 017 A :**

**Premiers secours : sauver des vies grâce à des gestes simples !**

**Réponse de l'Exécutif**



Le point concernant Swiss Emergency Responders a été abordé dans les divers à la commission sécurité CoHerAn le 19 octobre 2016 et la présentation a été distribuée aux membres présents. M. l'Adjoint Pascal WASSMER a fait savoir à SER que la commune d'Anières se rallierait à cette "plateforme" dès qu'elle sera opérationnelle et que l'Association pouvait déjà citer Anières comme intéressée dans le but de motiver d'autres communes.

Il y a également eu une présentation à la commission de l'ACG le 26 janvier 2017.

L'Exécutif s'est déjà penché sur ce sujet et avait organisé, dans le cadre de la journée de la sécurité à Hermance du 16 septembre 2017, un stand de l'Association « Swiss Emergency Responders », dont le Président M. Sébastien MARTIN-ACHARD a proposé des démonstrations d'utilisation d'un défibrillateur et présenté le projet « Save a Life » :

*Il s'agit d'un réseau solidaire permettant de sauver des vies qui sera alarmé grâce à l'application Save a Life et ce dès l'été 2019. Composé de premier répondant formés aux gestes de premiers secours et titulaire du certificat BLS-AED reconnu par le SRC. Ce sont, en premier lieu, des professionnels de la santé, personnes issues des corps de sécurité ou de sauvetage, corps officiels, employés communaux ou secouristes d'entreprise.*

Le but de cette Association est d'augmenter les chances de survie aux arrêts cardiorespiratoires en permettant à chacun de sauver une vie. Pour cela, l'Association mettra en place, d'une part, un réseau solidaire de premiers répondants formés pour intervenir avant l'arrivée des secours professionnels en cas d'arrêt cardiorespiratoire ; d'autre part, l'Association rendra accessibles les défibrillateurs aux témoins. Les premiers gestes de réanimation rapidement effectués sont essentiels à la survie des victimes, pour lesquelles chaque minute compte.

L'objectif, à long terme, est de donner à chacun la confiance et les connaissances pour agir et aider son prochain. A court terme, l'Association souhaite développer un réseau solidaire de premiers répondants, des personnes volontaires répondants aux critères suivants :

Etre majeur, au bénéfice d'une formation BLS-AED.

- Avoir suivi une séance d'information donnée par l'Association.
- Faire partie, en premier lieu, des professionnels de la santé, personnes issues des corps de sécurité ou de sauvetage, etc.

Il est néanmoins souhaité d'étendre le maillage cantonal, par le biais des personnes travaillant dans les administrations communales, en soulignant que l'engagement du personnel communal est indispensable et peut être salvateur.

Le point a également été abordé le 5 décembre 2018 en séance Exécutifs CoHerAn et l'ensemble des magistrats a signifié son intérêt, raison pour laquelle il a été convenu d'avancer dans ce dossier les trois communes ensemble.

Suite à la réorganisation du numéro d'urgence 144 (Le numéro de téléphone "144" est attribué aux appels sanitaires urgents, pour l'ensemble de la Suisse), l'Exécutif a également pris des mesures qui répondent à cette motion en organisant des cours pour l'ensemble du personnel communal pour l'utilisation des défibrillateurs et éventuelles inscriptions au programme « Save a life ». Ils seront dispensés du 4 au 25 novembre 2019 et étendus aux communes de CoHerAn.

Enfin, l'Exécutif informe de la situation géographique des appareils de secours sur Anières, soit :

Défibrillateurs sur la Commune, à ce jour :

- 1 - Extérieur salle communale (public).
- 1 - Compagnie des sapeurs-pompiers, avec leur matériel.

Projet d'acquisition 2020 (crédit budgétaire supplémentaire à voter, montant estimé pour la fourniture et la pose : TTC 80'000 F) :

- 1 - Mairie.
- 1 - Débarcadère.
- 1 - Salle communale.
- 1 - Galerie.
- 1 - Plage des Courbes.
- 1 - Plage de la Gravière.
- 1 - Local des pompiers à Chevrens.
- 3 - Dans les véhicules du Service technique intercommunal (STIC).

Au total 12 appareils.

---

**Pendant la séance, d'autres propositions ont été faites et ont été renvoyées en commissions pour étude.**

*✍ Pour plus de détails, voir l'affichage public (panneaux à la mairie, au centre du village et à Chevrens)*

*✍ Après approbation par le Conseil municipal, les procès-verbaux des séances peuvent être consultés dans leur intégralité sur CMNet ou à la mairie*